Article écrit par Service Presse le 21 juillet 2011

Hausse de la vignette suisse le 1er Août 2011

L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes (ACAFA) informe les automobilistes de la décision prise par les autorités suisses d'augmenter le tarif de la vignette autoroutière 2011 à 34,50 € à compter du 1 er Août 2011.

La vignette annuelle 2011 reste en vente au prix de 31,50 € jusqu'au 31 juillet, dans les bureaux de L'Automobile Club et sur le site internet www.automobile-club.org.

L'Automobile Club rappelle que la vignette suisse millésime 2011 est valable jusqu'au 31 janvier 2012, et s'applique aux motos, voitures particulières, remorques et caravanes jusqu'à un poids total de 3,5 t. Attention : Pour 1 voiture qui tracte 1 caravane, il faut se munir de 2 vignettes.

Le conducteur qui emprunte un tronçon d'autoroute ou semi-autoroute, avec un véhicule sans vignette valable, est passible d'une amende de 100 FS (environ 85 €)....en plus du coût de la vignette !